

CONSTITUANTE

Le lobby écologiste met la pression

La Constituante s'apprête à entrer dans le vif du sujet et les différents groupes de pression du canton donnent de la voix. Hier, c'était au tour des associations environnementales membres de la Fédération associative genevoise (FAGE) de réclamer l'inscription dans la future charte fondamentale de quatre objectifs liés à la préservation du climat et de la biodiversité, ainsi qu'au développement de la mobilité douce et collective et d'écoquartiers. Elles ont aussi averti qu'elles combattront avec force toute régression dans le domaine.

«Nous avons précédemment déposé six propositions collectives totalisant 5000 signatures sur ces thèmes. Cohérentes, elles forment la vision d'une Genève durable. Nous demandons donc qu'elles soient

toutes intégrées», rappelle Julien Reinhard, de la FAGE.

En matière d'émissions de gaz à effet de serre, les associations militent notamment pour une réduction ambitieuse, calquée sur les recommandations de la communauté scientifique et non sur des accords internationaux aléatoires. Au chapitre aménagement, la FAGE exige que les infrastructures de transports publics et de mobilité douce précèdent tout nouveau projet. De même, les constructions de nouveaux quartiers doivent se faire selon les critères de durabilité et avec la participation des futurs habitants. Enfin, le lobby environnemental préconise la mise en réseau des écosystèmes et la confirmation de l'interdiction de la chasse. OCZ